

Projet prioritaire de la stratégie suisse de cyberadministration – pré requis

B1.14 – Carte nationale de la cyberadministration suisse

La cyberadministration en Suisse: assurer la transparence, créer des synergies

En bref

La carte nationale de la cyberadministration permet de relever et de visualiser de manière systématique les offres et les besoins existants en Suisse en matière de cyberadministration. Grâce à la meilleure mise en réseau des activités de cyberadministration en Suisse qu'offre cette application électronique, le potentiel de synergies peut être pleinement exploité. Il s'agit de transcrire dans la pratique le principe selon lequel un programme doit être développé une seule fois et utilisé plusieurs fois.

Contexte

Il est attendu des responsables en matière d'informatique et d'organisation de l'administration publique qu'ils mettent à disposition des prestations en ligne. Toutefois, on constate souvent un manque de savoir-faire ou d'informations fondamentales lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre des solutions qui sont peut-être déjà utilisées ailleurs avec succès ou qui sont également en cours de planification. La carte nationale de la cyberadministration donne un aperçu de tous les services en ligne de la Confédération, des cantons et des communes et favorise l'échange d'informations et d'expériences entre les autorités. Les prestataires informatiques disposent en outre d'une plateforme sur laquelle ils peuvent présenter leurs applications de cyberadministration. La carte nationale de la cyberadministration suisse relève du catalogue des projets prioritaires de la stratégie suisse de cyberadministration.



• Catalogue des projets prioritaires:
www.egovernment.ch/fr/umsetzung/katalog_vorhaben

Objectif

La carte nationale de la cyberadministration suisse renseigne sur les services en ligne offerts par les différentes autorités et sur les solutions informatiques utilisées à cet effet. De plus, elle offre au public intéressé une plateforme sur laquelle peuvent être consultées de manière conviviale les données concernant l'état d'avancement des mesures relatives à la cyberadministration dans les administrations publiques suisses.

Solution

La carte nationale de la cyberadministration se présente sous la forme d'une application Internet qui, sur la base d'une banque de données, montre la disponibilité des prestations en ligne offertes par les communes, les cantons et les offices fédéraux. De plus, différentes métadonnées sont collectées, comme les normes eCH appliquées, les solutions informatiques utilisées ou les données liées au statut ou à la personne de contact. Des filtres intelligents permettent de rechercher de manière ciblée des informations spécifiques et de consulter ces dernières sous la forme de listes et d'aperçus détaillés. Il est possible de visualiser des données consolidées sur l'état d'avancement de la mise en œuvre aux niveaux national et cantonal, données qu'il était jusqu'alors possible de consulter uniquement sous la forme de rapports.

La cyberadministration suisse

La cyberadministration suisse est un programme commun adopté par la Confédération, les cantons et les communes. Elle a pour but de rendre les activités administratives plus rentables et plus proches des citoyens à l'aide des technologies de l'information et de la communication. La stratégie suisse en matière de cyber-

administration est mise en œuvre de manière décentralisée, mais coordonnée au moyen de projets prioritaires. Le catalogue des projets prioritaires offre un aperçu des différents projets, en donne les objectifs et en indique l'état d'avancement dans la feuille de route. Il est examiné régulièrement et mis à jour en cas de besoin.



Défis

En tant qu'organisation chef de file, l'Unité de pilotage informatique de la Confédération (UPIC) est confrontée aux défis suivants dans la mise en œuvre du projet B1.14:

- spécification d'un système informatique capable d'extraire les données nécessaires à partir d'interfaces propres ou internes et de les présenter sur un site web,
- conception de la collecte et de l'acquisition systématiques des données nécessaires provenant de systèmes périphériques ou d'enquêtes spécifiques,
- description des processus de maintenance et d'exploitation afin de résoudre la question de l'actualisation constante des données dans l'application;
- conception de la communication et de l'introduction de la carte nationale de la cyberadministration.

Utilité

- Aux responsables de la mise en œuvre de projets liés à la cyberadministration dans les cantons et les communes, le projet d'une carte nationale de la cyberadministration en Suisse fournit des informations générales et spécifiques concernant l'introduction et la mise en œuvre de prestations électroniques.
- Les prestataires informatiques ont la possibilité de présenter leurs solutions et de se faire connaître des acteurs de la cyberadministration.
- Les médias, le domaine de la recherche et d'autres groupes

intéressés peuvent accéder facilement à des données, mises à jour régulièrement, sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la cyberadministration en Suisse, données qu'ils peuvent également visualiser.

- wGrâce à la carte nationale de la cyberadministration, la Direction opérationnelle de la cyberadministration suisse peut exercer un suivi stratégique de l'état d'avancement de la cyberadministration en Suisse et, sur cette base, élaborer des rapports et des analyses à l'intention des organes de pilotage de la Confédération, des cantons et des communes.

Actualités

Le projet se situe fin 2012 dans la phase de conception, laquelle devrait durer jusqu'en mai 2013. Une première version de la carte nationale de la cyberadministration devrait être disponible en ligne au cours du premier trimestre 2014.

Compétence

Organisation chef de file: Unité de pilotage informatique de la Confédération (UPIC)

Responsable du projet: Jean-Jacques Didisheim, jean-jacques.didisheim@isb.admin.ch

Direction du projet: Astrid Strahm, astrid.strahm@isb.admin.ch

Coordination

Direction opérationnelle de la cyberadministration suisse
Schwarztorstrasse 59, 3003 Berne

Tél.: 031 324 79 21

info@egovernment.ch

www.egovernment.ch

Un projet prioritaire de

